

Réf. DI – AM – APE – 2021-2022/025 – COVID 19 – informations complémentaires

Chers Parents,

Suite aux nouvelles dispositions en cas de contamination à la Covid-19, la fermeture de classe ne s'opère que si 25% des élèves sont déclarés positifs.

Si le taux de contamination est strictement inférieur à 25% de la population de la classe, deux cas de figure peuvent se présenter :

Si vous n'avez pas été contacté par le centre de tracing fédéral, votre enfant est considéré comme un contact à bas risque.

Dès lors, nous vous recommandons :

- ⇒ de surveiller l'apparition de symptômes durant 14 jours et de contacter votre médecin traitant au moindre doute ;
- ⇒ de ne pas rendre visite à des personnes vulnérables (*personne à risque ayant une immunité plus faible*) de votre entourage ;
- ⇒ de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires telles que le port du masque, la distanciation sociale et un lavage des mains accru durant 14 jours.

Si vous êtes contacté par le centre de tracing fédéral ou l'équipe médicale de l'établissement en tant que contact à haut risque, votre enfant doit être placé en quarantaine et vous devez suivre les consignes fixées par les autorités en la matière.

Quoi qu'il arrive, n'oubliez jamais d'en informer l'établissement via l'adresse : contact@acrommelynck.net.

Prenez soin de vous et des vôtres !

Le Préfet des études,



A. MELLOULI